



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 16 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats des élections professionnelles dans la fonction publique 2022

Les élections professionnelles dans la fonction publique se sont tenues du 1^{er} au 8 décembre 2022 pour l'ensemble des agents publics. À l'occasion de ce rendez-vous important pour la démocratie sociale, 5,2 millions d'électeurs des trois versants de la fonction publique, fonctionnaires, contractuels et apprentis, ont été appelés à voter pour désigner leurs représentants du personnel.

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas GUERINI, a tenu à saluer et remercier l'ensemble des agents mobilisés pour les élections professionnelles. Il a également remercié les syndicats pour leur engagement. Dès les premières semaines de janvier, les concertations débiteront autour de la première des priorités : l'attractivité de la fonction publique.

2,3 millions d'agents publics ont participé au vote, soit un taux de participation pour l'ensemble de la fonction publique de 43,7 %, contre 49,8 % en 2018, avec des variations selon les versants :

- **Concernant la fonction publique de l'État**, le taux de participation est de 44,9 % contre 50,8 % en 2018.
- **Concernant la fonction publique hospitalière**, le taux est de 37,8 % contre 44,2 % en 2018.
- **Concernant la fonction publique territoriale**, le taux est de 45,6 % contre 51,8 % en 2018.

Les résultats définitifs permettent désormais l'installation de 20 000 instances de concertation de la fonction publique pour un mandat de quatre ans : instances supérieures, comités sociaux, formations spécialisées, commissions administratives paritaires ou bien encore commissions consultatives paritaires. Les résultats des élections des représentants du personnel des comités sociaux d'administration ont aussi permis de déterminer la composition des instances supérieures de la fonction publique : le Conseil commun de la fonction publique et les conseils supérieurs de chacun des trois versants (fonction publique de l'État, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière).

- **Concernant le Conseil supérieur de la fonction publique de l'État**, la répartition des sièges entre organisations syndicales demeure identique à celle obtenue en 2018 : FO, la FSU et l'UNSA, quatre sièges chacun ; la CFDT et la CGT, trois sièges chacune ; la CFE-CGC et Solidaires un siège chacun.
- **Concernant le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale**, la répartition des sièges reste identique pour les organisations syndicales suivantes : la CGT conserve ses sept sièges, la CFDT ses cinq sièges, FO ses quatre sièges, l'UNSA ses deux sièges, FA-FP son siège. La FSU obtient désormais un siège ; Solidaires n'est plus représentée au sein de cette instance.
- **Concernant le Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière**, la répartition des sièges est la suivante : la CGT a sept sièges, FO gagne un siège et en obtient désormais six, puis la CFDT cinq sièges, l'UNSA un siège et Solidaires un siège, contre deux en 2018.

La consolidation des voix aboutit à une évolution de la composition du Conseil commun de la fonction publique : la CGT a sept sièges ; puis viennent FO et CFDT avec six sièges ; l'UNSA gagne un siège et en obtient quatre ; la FSU et Solidaires restent respectivement à trois et deux sièges, la CFE-CGC et la FA-FP conservent chacune un siège ; la CFTC perd son siège.

Les nouvelles instances seront installées à partir du mois de février. Le ministre rencontrera les organisations syndicales début 2023 pour partager l'agenda social début 2023.

		CFDT	CFTC	CFE_CGC	CGT	FA_FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Autres	Total
Fonction publique de l'État	en milliers de suffrages exprimés	126,3	24,4	67,6	103,9	0,4	2,6	169,1	162,5	61,7	155,9	74,1	948,4
	en %	13,3	2,6	7,1	10,9	0,0	0,3	17,8	17,1	6,5	16,4	7,8	100,0
Fonction publique territoriale	en milliers de suffrages exprimés	179,0	25,1	12,6	226,2	62,3	2,4	129,3	32,9	31,3	69,6	36,6	807,2
	en %	22,2	3,1	1,6	28,0	7,7	0,3	16,0	4,1	3,9	8,6	4,5	100,0
Fonction publique hospitalière	en milliers de suffrages exprimés	93,4	8,5	2,8	118,2	2,9	1,1	104,5	0,0	31,5	25,0	5,7	393,6
	en %	23,7	2,1	0,7	30,0	0,7	0,3	26,6	0,0	8,0	6,3	1,4	100,0
Ensemble fonction publique	en milliers de suffrages exprimés	398,7	57,9	83,0	448,2	65,6	6,0	402,9	195,4	124,5	250,5	116,3	2 149,2
	en %	18,6	2,7	3,9	20,9	3,1	0,3	18,7	9,1	5,8	11,7	5,4	100,0

Source : DGAFP, d'après ministères, DGCL et DGOS.

CONTACT PRESSE

Service presse de Stanislas GUERINI,
ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Tel : 01 53 18 42 76

Mél : presse.mtfp@transformation.gouv.fr

